

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : officielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 50 (1942)

Heft: 3

Vereinsnachrichten: Das Hotel "Metropole" zur Verfügung des Roten Kreuzes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Für den verstorbenen Oberstlt. Ramel ist zum
Stellvertreter des Rotkreuzchefarztes
ernannt worden:

Major Hans Martz

bisher Kdt. M. S. A. III/5.

en songeant que ces êtres innocents, au clair regard, au visage limpide, doivent supporter les conséquences des erreurs humaines, des tueries des adultes, qui ont la folle prétention de leur enseigner la conduite de leur vie future... Décidément, la sottise n'a pas de limites.

Mais avant même que de laisser s'épancher des sentiments de pitié pour les petits et de rancœur vis-à-vis des grands, il faut songer au plus pressant. Partout, des cris d'alarme sont jetés par les autorités; il semble que toutes les sirènes des villes hurlent non seulement le danger des engins incendiaires et explosifs, mais aussi la plainte déchirante d'une humanité qui se condamne à la destruction lente, à une diminution de son potentiel de santé, à l'amenuisement de la génération montante. Que les générations actuelles paient leurs fautes — pour autant qu'elles soient les leurs! — passe encore, mais que par retentissements les jeunes êtres soient touchés, c'en est à proprement parler éccœurant. Voici pourquoi nous pensons bien faire d'indiquer ici quelques-uns des aspects pratiques les plus utiles de l'alimentation de l'enfant ayant subi des privations, dans un but d'information générale sans plus, sans vouloir envisager chaque cas d'espèce, ce qui est affaire du médecin, du pédiatre. Le remarquable et savant ouvrage du prof. Glanzmann, de Berne, intitulé «Einführung in die Kinderheilkunde» montre bien ce qu'il faut entendre par là.

Quelques considérations générales.

Les rues sont pavées, non pas en Suisse, mais dans plusieurs nations européennes, de nourrissons et d'enfants de tout âge en état de malnutrition et également de sous-alimentation. Car il y a trois catégories de principes alimentaires qui ne doivent jamais faire défaut à l'enfant: a) les principes énergétiques; b) les principes plastiques; c) les principes protecteurs. A vouloir laisser de côté l'une ou l'autre classe de ces substances, on se prépare des déconvenues. Il en va de même lorsque les restrictions, les guerres, raréfient les marchandises de première nécessité. Partout des actions diverses sont entreprises, portant des noms divers. Qu'il s'agisse du Secours d'hiver, de l'Assistance de la Croix-Rouge, de distributions officielles de vivres, de vitamines, ou de médicaments appropriés, toutes ces activités visent à fournir à l'enfant de classe pauvre ou simplement peu aisée le nécessaire. Lorsque les petits ont été soumis pendant un certain temps à des régimes déficients, on est en droit de se demander pratiquement, sans entrer dans des détails concernant les éventuelles incompatibilités alimentaires, quels sont les besoins de l'enfant. C'est à cela que nous répondrons aujourd'hui.

L'enfant, caractérisé par la néoformation de tissus de tous ordres (osseux, conjonctifs, épitheliaux, etc.), a des besoins différents de l'adulte, car à part la ration d'entretien, celle servant à couvrir la dépense énergétique de la digestion, celle encore de travail, il y a chez lui une *ration dite de croissance* dont on ne saurait faire littière. Ceci d'autant mieux que les études basées sur le rythme de la croissance en fonction de l'état de nutrition ont montré que la croissance est en relation étroite avec la composition du régime en facteurs protecteurs. Voilà qui éclaire d'un jour nouveau les conceptions généralement accréditées au sujet de l'alimentation. De plus, si avec Sir J.-B. Orr, nous admettons que l'aboutissement du phénomène complexe qu'est la croissance de la taille et le poids moyen du sujet adulte, nous pourrons formuler la règle générale suivante: Les facteurs héréditaires règlent essentiellement la taille et le poids des adultes, mais «la mesure dans laquelle l'enfant atteint la limite réglée par l'hérédité est influencée par le régime alimentaire». En général, les hygiénistes ont constaté qu'à une amélioration du travail scolaire et à une diminution des absences en classe pour raison de maladie, correspondait un meilleur état de nutrition et une croissance plus régulière. P.-E. Morhardt, dans une étude consacrée à l'action de l'urbanisation et du standard de vie sur la physiopathologie humaine, rappelle que souvent l'on invoque, avec raison d'ailleurs, l'influence de la température, du climat, des radiations solaires, mais que la composition qualitative et quantitative du régime alimentaire intervient le plus puissamment. L'alimentation urbaine, plus excitante que l'alimentation rurale, agit dans le sens d'un développement accéléré. Les régimes uniformes et peu protecteurs de la population des campagnes entraînent avec eux une diminution de la faculté d'assimilation, un fonctionnement

ralenti de la thyroïde, et par voie de conséquence, un développement ralenti. Il y a d'ailleurs à considérer, par surcroit, le travail physique astreignant que le jeune habitant rural doit fournir de très bonne heure et qui provoque un lassement de l'être. En règle générale, nous pouvons dire, avec les hygiénistes, que le microclimat urbain, le régime riche en facteurs de protection, albumines et vitamines, favorisent la croissance physique et le développement de l'intelligence dans le sens le plus large.

Les besoins de l'enfant peuvent donc être couverts normalement, en période de paix, de façon très différente, selon qu'il s'agit de la ville ou de la campagne. Il s'ensuit, sans doute par sélection héréditaire, une sorte de fixation des caractères qui donne aux types rural et citadin leur allure propre. Lorsque la guerre sévit, les deux classes générales ci-dessus sont touchées, dans des mesures non équivalentes, mais semblables. Qu'adviendra-t-il de l'enfant? Va-t-il réagir sur-le-champ ou ne manifestera-t-il que tardivement les effets de la mauvaise nutrition à laquelle il est soumis?

(A suivre.)

Das Hotel «Metropole» zur Verfügung des Roten Kreuzes

In Durchführung des Legislaturbeschlusses vom 28. Februar 1941 wurde die Urkunde unterzeichnet, durch welche die Stadt Genf das Hotel «Metropole» käuflich erwirbt. Die Kaufsumme beträgt eine Million Franken. Das Hotel bleibt bis Ende Mai mietweise in den Händen der Société de l'industrie des hôtels und wird dann von der Stadt Genf dem Internationalen Rotkreuzkomitee zur Verfügung gestellt werden.

Schweizerischer Samariterbund Alliance suisse des Samaritains

«Einmal daran gewöhnt, lässt man nur ungern davon, nämlich von unserem Samaritertaschenkalender,» so sagte uns ein lieber Samariterfreund. Tausende von Samariterinnen und Samaritern haben in den letzten Jahren dieses kleine Nachschlagebüchlein gekauft, waren zufrieden und bestellten den nächsten Jahrgang wieder. Es wird uns freuen, wenn sich weitere Freunde zu den bisherigen gesellen. Der Kalender wird sicher allen sehr nützlich sein. Und dann bitte nicht zu vergessen: er ist auch billig. Ein Aufschlag könnte für die Ausgabe 1942 noch vermieden werden. Preis Fr. 1.50, bei Bezug von mindestens zehn Exemplaren Frankolieferung. Bestellungen sind direkt an den Verlag Walter Kunz, Pfäffikon (Zürich) zu richten.

Freiwillige Beiträge für die Hilfskasse Contributions volontaires en faveur de la Caisse de secours

Vom 1. Oktober bis und mit 31. Dezember 1941 sind uns folgende Beiträge zugegangen, wofür wir den Spendern herzlich danken:

Beiträge von Samaritervereinen — Contributions des sections de samaritains: Sté. Sanitaire Genève, à l'occasion du 25^e anniversaire de l'admission dans le giron de l'A. S. S. Fr. 25.—; Samariterverband Baselland, anlässlich Vortrag des Verbandssekretärs Fr. 20.—; Wetzwil, Kollekte anlässlich Vortrag des Verbandssekretärs Fr. 41.10; Verband thurgauischer Samaritervereine, Gabe anlässlich Vortrag des Verbandssekretärs Fr. 30.—; Roggwil, Vortrag des Verbandssekretärs Fr. 5.—; Rothrist, Ertrag Verlosung Fr. 23.—; Le Locle, Gabe Fr. 2.—; Verband aargauischer Samaritervereine Fr. 5.10; Trimbach, Verzicht auf Subvention Feldübung Fr. 8.—; Nesslau-Krümmlenau, Mehreinzahlung Filmleihgebühr Fr. 5.—; Hilfslehrerverband Zürcher Oberland, Verzicht auf Subvention Feldübung Fr. 10.—.

Zuwendungen aus Samariterkreisen — Dons de nos samaritains: Ungenannt, zum Andenken an einen lieben Verstorbenen Fr. 20.—; M. S. in O. Fr. 5.—; Frau R. in S. Fr. 2.—; E. K. in Z. Fr. 1.90.—; Kandidaten, Hilfslehrerkurs Solothurn Fr. 3.—; F. M. in S. Fr. 10.—; Hilfslehrerkurs Freiburg und freiwillige Zulage von M. K. in C. Fr. 16.—; Hilfslehrerkurs Basel Fr. 6.—; O. I. in B. Fr. 20.—; M. B. in C. Fr. 2.80; I. Z. in H. Fr. 2.—; Hilfslehrerkurs Lenzburg Fr. 1.70; Hilfslehrertagung Turgi Fr. —60; Ungenannt, Abgabe erhaltener Trinkgelder Fr. —70; Collecte au cours de répétition d'Yverdon Fr. 11.70.

Verzicht auf Reisespesen — Renonciation aux frais de voyage: Chr. T. in M. Fr. 1.50; E. F. in B. Fr. 3.—; H. M. in F.-B. Fr. 2.—; H. M. in F.-B. Fr. 2.—; O. K. in W. Fr. 1.20; G. K. in B. Fr. —80; E. K. in Z.